



AVIS PUBLIC

À TOUT INTÉRESSÉ DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes n° 116

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **9 mai 2023 à 19 h 30**, au Pavillon Wilson situé au 4b de la rue Principale, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

| | | |
|----------|---|--|
| 1 | Adresse civique : | 227 chemin St-Emmanuel |
| | Numéro de cadastre : | 2 045 254 |
| | Nature et effets de la demande : | <ul style="list-style-type: none">• Diminuer la marge avant du bâtiment principal à 6,31 mètres au lieu de 15,24 mètres;• Diminuer la marge avant minimale pour la cheminée à 5,87 mètres au lieu de 7 mètres. <p>Afin de rendre conforme au règlement de zonage n° URB 300 le bâtiment unifamilial isolé</p> |
| 2 | Adresse civique : | 32 rue des Sîtelles |
| | Numéro de cadastre : | 3 579 473 |
| | Nature et effets de la demande : | <ul style="list-style-type: none">• Permettre l'aménagement d'une aire de stationnement empiétant dans la portion de la façade avant du bâtiment alors qu'on l'interdit ;• Permettre l'aménagement d'une aire de stationnement d'une largeur de 13,66 mètres au lieu de 9 mètres;• Permettre l'aménagement d'une allée d'accès d'une largeur de 2,7 mètres au lieu de 3,5 mètres. <p>Afin de rendre conforme au règlement de zonage n° URB 300 l'aménagement de l'aire de stationnement;</p> |

Toute personne intéressée par les demandes pourra se prononcer lors de cette séance.

DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 19^e jour du mois d'avril 2023.


Chantal Paquette, OMA
Greffière